

Mesdames et Messieurs les magistrats et fonctionnaires des cours et des tribunaux,

Depuis le début du mois de janvier, un mouvement inédit de grève, engagé par les avocats, perturbe gravement le fonctionnement des cours et des tribunaux.

Ce mouvement, par sa densité et sa longueur, par des actions visant à empêcher la tenue des audiences porte atteinte au fonctionnement de l'institution judiciaire. Il méconnaît ainsi les attentes des justiciables, notamment des plus vulnérables d'entre eux.

Je mesure ce que ces opérations ont d'altérant et d'épuisant pour vous, qui les subissez en première ligne. Je n'ignore rien des audiences qui, lorsqu'elles ne sont pas renvoyées, se prolongent par la multiplication des moyens de procédures, des perturbations judiciaires qui en découlent, des tensions inutiles. Je sais cette charge indue qui en résulte pour les greffes, qu'il s'agisse des chambres civiles ou correctionnelles, des cabinets, mais aussi des chambres de l'instruction.

Je mesure également à quel point, par les renvois massifs qu'il provoque, ce mouvement est de nature à perturber les efforts que vous déployez au quotidien

pour améliorer la situation des justiciables, mettre en œuvre les réformes ou les projets de juridiction dans lesquels vous vous êtes engagés.

En ces circonstances, je vous dis, avec chaleur, tout mon soutien, ma reconnaissance et mon indéfectible confiance.

Je suis totalement mobilisée, avec mon cabinet, pour inlassablement, rencontrer et expliquer aux représentants de la profession d'avocat la réalité de la réforme des retraites, bien loin du tableau qui en est dressé, et pour proposer des mesures d'accompagnement.

Lorsque la sérénité sera revenue, nous aurons à surmonter cette épreuve et à renouer les liens avec les avocats, qui sont indispensables à l'œuvre de Justice.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les magistrats et fonctionnaires des cours et des tribunaux, en mon soutien fidèle et en mon engagement sans faille à vos côtés.

Nicole BELLOUBET

Garde des Sceaux, ministre de la justice